

Diplôme d'Etat Médiateur familial (DEMF)

Présentation

La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision : le médiateur familial, favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.

Publics et conditions d'accès

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- justifier d'un diplôme national au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L.451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations des professionnels mentionnés aux titres I à VII du livre 4 du code de la santé publique ;
- justifier d'un diplôme national au moins de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques délivré par un établissement public ;
- justifier d'un diplôme national au moins de niveau III et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Conditions de délivrance du diplôme

La formation conduit à la délivrance du diplôme d'état de médiateur familial créé par le décret n°2003-1166 du 2 décembre 2003 et modifié par l'arrêté du 19 mars 2012 relatif au diplôme d'État de médiateur familial.

La validation des connaissances s'effectue à partir des éléments suivants sous contrôle de la DRJSCS Bretagne-Pays de la Loire :

- le suivi des trois domaines de compétences ;
- la validation des unités contributives avec un note supérieure ou égale à 10 sur 20 ;
- la réalisation d'un stage de 105h et d'un dossier de pratiques professionnelles ;
- la soutenance du dossier de pratiques professionnelles ;
- la réalisation et la soutenance du dossier de l'action de communication ;
- la présentation et la soutenance d'un mémoire au sein de la DRDJSCS.

Objectifs

Les compétences requises pour exercer les fonctions de médiateur familial sont déclinées en trois domaines de compétences.

Domaine de compétences 1 consistant à créer et maintenir un espace tiers de médiation familiale en sachant : contractualiser et garantir le cadre de la médiation ;

- aider à préciser la nature du conflit, les besoins et les intérêts de chacun ;
- établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun ;
- restaurer les liens et accompagner le changement.

Domaine de compétences 2 pour concevoir un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille en sachant :

- analyser et évaluer une situation familiale ;
- comprendre les différents systèmes familiaux.

Domaine de compétences 3 pour travailler sur la communication et le partenariat :

- informer sur la démarche de médiation et promouvoir une culture de médiation ;
- développer les partenariats utiles à la médiation familiale.

Programme

Programme

Référentiel du diplôme d'état de médiateur familial

Une unité de formation principale portant sur le processus de médiation et l'intégration des techniques de médiation, d'une durée de 315 heures.

La médiation : un concept - 70 h

• Principes fondamentaux • Philosophie et éthique des médiations • Phénoménologie des médiations • Historique et spécificité des médiations • Différentes étapes du processus de médiation • Gestion des conflits et effets • Restauration des liens • Grilles d'analyse des situations et techniques d'entretiens spécifiques.

La médiation familiale - 210 h

• Cadre légal • Potentialités et limites • Définition, processus particulier • Posture du médiateur familial : position de tiers • Responsabilités du médiateur familial • Place de l'écrit • Médiation familiale et violences conjugales et familiales • Médiation intergénérationnelle • Médiation familiale successorale • Médiation familiale dans le contexte de la protection de l'enfance et de l'adolescence • Médiation familiale dans le contexte pénal • Médiation familiale internationale et interculturelle • Médiation familiale en dehors d'un contexte de rupture.

Accompagnement au processus de médiation familiale et analyse de sa pratique - 35 h

Unités de formation contributive :

Droit - 63 h

• Droit civil et droit pénal de la famille • Droit patrimonial de la famille • Présentation des normes juridiques • Le sujet de droit et les droits subjectifs • L'organisation juridictionnelle • L'action en justice • Les procédures de divorce et séparation.

Psychologie - 63 h

• Étude des structures familiales • Développement psycho-affectif et construction identitaire de l'enfant • Processus de construction du couple • Effets psychologiques du conflit sur la famille • Psychopathologie de la famille • Les séparations et (ou) la rupture et leurs effets sur la dynamique familiale.

Sociologie - 63 h

• Évolution sociologique et démographique de la famille • Anthropologie des relations familiales • Interculturalité et famille • Du couple à la parentalité • Les liens familiaux.

Cycle de journées en discontinu

La formation s'organise en 21 sessions de 2, 3 ou 4 jours (1 session par mois) soit 490 heures de formation réparties sur 2 ans et 105 heures de stage pratique en discontinu.

Informations pratiques

Contact

Ecole en travail social du Cnam

Angers

Tél. 02 41 22 17 30

Mél. demf@cnam-paysdelaloire.fr

Centre(s) d'enseignement

[Angers](#)
[Nantes](#)

Code Stage : DEMF

**Participer à
une réunion d'info**



**Télécharger la
plaquette d'info**



Au Cnam à Nantes
25 boulevard Guy Mollet
44300 Nantes

[Agrandir le plan](#)

+ d'info?



Besoin d'un conseil ?

Handicap

Contactez le référent handicap
handi@cnam-paysdelaloire.fr

